



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SAINT PARRS AUX TERTRES

03.25.72.12.30

AIDE PONCTUELLE AUX ETUDIANTS 2021

Dossier à déposer au CCAS avant le 02 AVRIL 2021

ETUDIANT

Nom: _____ Prénom : _____

Adresse du logement étudiant : _____

Code Postal : _____ Téléphone : _____

Commune : _____ Depuis le : _____

Date de naissance : _____ Age : _____

Situation familiale : Célibataire, Marié(e), Concubinage, Autres

Nombre d'enfants à charge : _____ Nationalité : _____

Adresse email : _____ @ _____

LA FAMILLE (= toutes les personnes vivant au foyer)

Père ou conjoint Nom _____ Prénom : _____
Profession : _____

Mère ou conjoint Nom : _____ Prénom : _____
Profession : _____

Téléphone : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Commune : _____

Depuis le : _____ Locataire / Propriétaire

Nombre d'adultes et d'enfants effectivement à la charge du foyer : _____

Nombre d'enfants ouvrant droit aux prestations familiales : _____

Prénom – Nom des enfants rattachés au foyer	Date de naissance	Scolarité – autres (à préciser)

EVALUATION FINANCIERE

= toutes les ressources du foyer (imposables ou non)

FINANCES	Montant en €	Observations
Revenu net imposable mensuel du <i>Père ou conjoint</i> Salaire ou <i>RSA</i> ou allocations chômage ou retraite...		
Revenu net imposable mensuel de la <i>Mère ou conjoint</i> Salaire ou <i>RSA</i> ou allocations chômage ou retraite...		
Revenu net imposable mensuel des enfants vivant au foyer (non étudiant) Salaire ou <i>RSA</i> ou allocations chômage...		
Prestations familiales mensuelles du foyer (attestation CAF ou MSA à joindre) APL – ALS – APE – PAJE - autres...		
Toutes autres ressources de la Famille (à préciser ainsi que la périodicité) <i>Pension alimentaire, revenus capitaux mobiliers nets, revenus fonciers nets, indemnités journalières maladie, longue maladie, invalidité, etc ...</i>		
Autres ressources de l' <i>étudiant</i> (à préciser)		
Ressources du conjoint de l' <i>étudiant</i>		
Montant <u>annuel</u> de la <u>bourse</u> : Nationale : Départementale : Autre(s) :		
Charges fixes Loyer, impôts locaux, électricité, gaz, chauffage, eau, assurances ...		

Observations diverses :

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

- ✓ Photocopie recto-verso de l'avis d'imposition ou de non-imposition sur le revenu de l'année précédente = avis d'impôt sur le revenu 2020 (sur les revenus de l'année 2019) de toutes les personnes vivant au foyer.

- ✓ Justificatif des prestations familiales du foyer.

- ✓ Justificatif des prestations familiales de l'étudiant (allocation logement).

- ✓ Dernière quittance de loyer, électricité, gaz, eau, chauffage, assurances... (sur Saint Parres aux Tertres).

- ✓ Bulletins de salaire de l'étudiant si emploi saisonnier sur l'année précédente.

- ✓ Copie du livret de famille.

- ✓ Relevé d'Identité Bancaire ou Postal de l'étudiant.

- ✓ Dernière quittance de loyer, électricité, gaz, eau, chauffage, assurances... de l'étudiant si différent des parents.

- ✓ Photocopie du dernier diplôme obtenu.

- ✓ Justificatif d'inscription pour l'année en cours.

- ✓ Justificatif des études de l'année antérieure (si études supérieures).

CURSUS SCOLAIRE

BACCALAUREAT

Année obtention	Mention	Série
.... /		

ETUDES SUPERIEURES

Année	Etudes / Cycle	Ville et Académie de l'établissement d'enseignement
.... /		
.... /		
.... /		
.... /		
2020 / 2021		

Cette année, êtes vous redoublant ?

OUI NON

avez-vous changé d'orientation ?

OUI NON

des stages OBLIGATOIRES à l'étranger sont-ils prévus

OUI NON

↳ si oui, dans quel pays :
dates du stage : du au

MOTIVATIONS DE L'ETUDIANT

PROJET :

Je certifie l'exactitude de tous les renseignements portés sur le présent dossier. Je m'engage à suivre les cours et travaux pratiques ainsi qu'à me présenter aux concours et examens pour lesquels une aide m'est allouée par la Ville de Saint Parres aux Tertres.

L'ensemble de ces données est collecté à l'usage exclusif du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Saint Parres aux Tertres pour l'instruction des dossiers de l'Aide Ponctuelle aux Etudiants.

Conformément au règlement n° 2016/679, dit Règlement Général sur la Protection des Données, qui constitue le texte de référence en matière de protection des données à caractère personnel, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au CCAS.

Date et signature de l'Etudiant(e)
mention « Lu et Approuvé »

A RETOURNER IMPERATIVEMENT POUR LE 02 AVRIL 2021 AU PLUS TARD
Au Centre Communal d'Action Sociale